

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :

2 802 750

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national :

99 16048

⑤1 Int Cl⁷ : H 04 M 11/06, H 04 M 1/253

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 20.12.99.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 22.06.01 Bulletin 01/25.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : *ALCATEL Société anonyme* — FR.

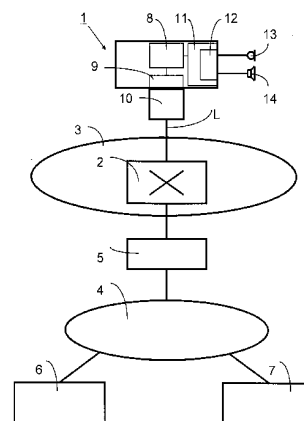
⑦2 Inventeur(s) : *ATTIMONT LUC et BODIN JANNICK.*

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : *COMPAGNIE FINANCIERE ALCA-
TEL.*

⑤4 PROCÉDE POUR AMÉLIORER LA RESTITUTION DES SIGNAUX DE PAROLE PRODUITS AU COURS D'UNE COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE ÉTABLIE PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN RÉSEAU DE TRANSMISSION DE PAQUETS ET MATÉRIEL POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROCÉDE.

⑤7 Procédé pour améliorer la restitution des signaux de parole produits par un équipement terminal de télécommunications individuel (1) ou commun (7) au cours d'une communication téléphonique VOIP établie par l'intermédiaire d'un réseau (4) permettant l'échange de paquets, tel qu'Internet. Il prévoit la possibilité pour un équipement terminal de retarder temporairement les paquets de données qu'il veut transmettre par l'intermédiaire du réseau, pour permettre la transmission des paquets de signaux de parole numérisés, qu'il envoie dans le cadre d'une communication téléphonique VOIP. Il prévoit aussi de retarder temporairement l'envoi par d'autres équipements (6) de paquets de données qui lui sont destinés, lorsqu'il reçoit des paquets de signaux de parole numérisés dans le cadre d'une communication VOIP. L'invention concerne aussi les matériels de télécommunications impliqués dans la mise en oeuvre de ce procédé.



FR 2 802 750 - A1



